

Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	0	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	0	
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	0	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	0	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	0	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	0	
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	0	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	0	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	0	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	0	
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	0	
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	0	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	0	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	0	
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	0	
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	0	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	0	
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	0	
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	0	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	0	
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	0	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	0	
Chiroptères			
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	0	Pas de zone de reproduction ou de repos sur site
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	0	
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	0	
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	0	
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	0	
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	0	
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	0	
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	0	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	0	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	0	
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	0	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	0	
Reptiles			
Lézard des murailles	<i>Podacris muralis</i>	0	Observation limitée à quelques individus, essentiellement sur les pistes. Risque de destruction limité – profite de la compensation pour le Crapaud calamite

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION*

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention des dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention des dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention des dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention des dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention des dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention des dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Construction et exploitation de la centrale photovoltaïque de TERRENEUVE.**

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT*

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :
Les amphibiens capturés seront déplacés dans les seaux de capture pour limiter les manipulations.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :
Les amphibiens capturés seront immédiatement déplacés en dehors des zones de travaux et relâchés dans des habitats favorables (milieux ouverts avec abris à proximité de zones humides).

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épuisette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser : **seaux de capture**
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :
Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids Préciser :
Destruction des œufs Préciser :
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser : **écrasement ou ensevelissement lors de la phase de travaux**

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION*

Formation initiale en biologie animale Préciser :
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser : **Naturalistes (associations ou bureaux d'étude)**

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION*

Préciser la période : **Phase de chantier envisagée sur 6 mois et phase d'exploitation sur 40 ans**

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION*

Régions administratives : **Nouvelle-Aquitaine**

Départements : **Lot-et-Garonne**

Cantons :

Communes : **Durance**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE*

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaire

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Les mesures sont détaillées dans le rapport joint (calendrier d'intervention en dehors des périodes de plus fortes sensibilités, aménagements écologiques de substitution, déplacement des individus hors zone de chantier, mesures compensatoires....).

I. COMMENT SERA ETABLIE LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

- **Rapport de suivi de chantier par un écologue/naturaliste**
- **Rapport de suivi de la mesure de compensation**

* Cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Bordeaux

Le 30/08/2022

Signature du demandeur

